

Saison 2023/2024



Informations personnelles

Photo d'identité
(nouvel adhérent
uniquement)

NOM _____
PRENOM _____
Né(e) le _____
ADRESSE _____

CODE POSTAL _____
VILLE _____
Email _____
Téléphone _____

Licence :

N° : _____

Nouvel adhérent

Joindre une photo d'identité pour toute nouvelle inscription

Un certificat médical est recommandé pour toute nouvelle inscription. Ne pas oublier de remplir le questionnaire de santé (Cerfa 15699-01)

Adhésion, autorisation parentale & droit à l'image

En signant je reconnais :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que des horaires des cours
- Avoir lu et accepter les informations détaillées au verso de cette fiche d'inscription
- Pour les enfants mineurs, donner l'autorisation du responsable légal.

J'autorise le club à une libre utilisation de l'image de l'adhérent : oui non

A _____ le _____

Signature précédée de la mention lu et approuvé

Signature du responsable légal pour les mineurs.

Cadre réservé à l'administration

- Fiche d'inscription complétée et signée
 Droit à l'image

Règlement Cotisation (tarifs au verso)

- Espèces
 Virement
 Chèques

Nombre de chèque(s) : _____

Tarifs – Affiliation UFOLEP:

Licence Ufolep*	Jeunes	26 €	
	Adultes	36 €	
Frais d'inscription**	Année	40 €	
Cotisations	Jeunes/Etudiants	195 €	
	Adultes	225 €	
Remise éventuelle :			
			Total

* Possibilité d'obtenir une double licence FFAB (se renseigner)

** Les frais d'inscription sont gratuits pour les Roquevairois(es).

Ordre des chèques : TENCHI AIKIDO CLUB.

IBAN pour virement : FR58 2004 1010 0823 4139 5J02 964.



Informations Légales

Dans le cadre de ses activités, le club peut être amené à prendre des photos et/ou des vidéos (stages, démonstrations, passages de grades, cours...). Ces prises de vue pourront figurer sur le tableau d'affichage du club, dans la presse, sur les publications des instances fédérales, sur son site Internet (www.tenchi-aikido.fr) et/ou les réseaux sociaux.

En aucun cas, le support ne sera communiqué à des tiers ni utilisé à d'autres fins que celles précitées.

Important :

- vous avez à tout moment et sur simple demande écrite accès à ces supports
- vous pouvez revenir sur votre décision d'autoriser ou non la prise et la diffusion de films ou photographies et demander la suppression de ces supports sur le site du club.

Selon les articles **226-1** à **226-9** du Code Pénal, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos.

Loi Informatique et Liberté : l'association Tenchi Aikido Club s'engage à ne pas communiquer les données recueillies à des fins de prospections, y compris à d'autres associations sauf à la FFAB et/ou l'UFOLEP. Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez du droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.



Roquevaire
Provence d'aujourd'hui

